



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

## SECRETARIAT GÉNÉRAL

### DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES ET DES AFFAIRES GÉNÉRALES

#### DIRECTION DU PATRIMOINE DE L'ÉTAT

#### SERVICE DES MATÉRIELS AMINISTRATIFS, DES TRANSPORTS ET TRANSITS ADMINISTRATIFS (SMATTA)

## AUTORISATION DE CONDUITE DE VÉHICULES ADMINISTRATIFS

### → Qu'est-ce qu'une autorisation de conduite de véhicule administratif ?

C'est un document attestant la capacité de l'utilisateur autorisé à conduire un véhicule administratif mis à sa disposition.

### → Qui sont concernés ?

Sont concernés par ce document : les Chefs d'Institution, les Membres du gouvernement, les représentants de l'État dans les circonscriptions administratives, les représentants à l'extérieur, les Secrétaires Généraux, les Directeurs Généraux, les Directeurs, les Chefs de Services.

### → Quelles est la durée de traitement du dossier ?

Le dossier sera traité en 48h.

### → Quelles sont les conditions d'obtention ?

L'autorisation de conduite de véhicule administratif est attribuée s'il n'y a ni chauffeur ni mécanicien dépanneur disponible.

### 🔗 Quelles sont les pièces à fournir ?

Les pièces requises pour avoir une autorisation de conduite de véhicule administratif sont les suivantes :

- ✓ Demande adressée à M. le Directeur du Patrimoine de l'État mentionnant :
  - Nom et prénoms de l'utilisateur autorisé
  - I.M et Fonction
  - Direction ou Service
- ✓ Institution ou Ministère employeur
- ✓ Photocopie du permis de conduire de l'agent concerné

#### Chef du Service des Matériels Administratifs, des Transports et Transits Administratifs (SMATTA)



Immeuble du Ministère de l'Économie et des Finances  
Antananarenina - Porte 276



smatta.dpe@dgfag.mg



032 11 066 46